

Paris, le 26 mai 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ***Création d'un groupe de travail relatif à la publicité et aux activités commerciales de la télévision publique***

Suite aux tables rondes organisées le 7 avril dernier sur la télévision et la publicité un an après la promulgation de la loi relative au nouveau service public de la télévision, la Commission des affaires culturelles et de l'éducation crée un groupe de travail consacré à l'avenir de la publicité sur les antennes la télévision publique, et au développement des activités commerciales de France Télévisions.

#### **1) Une démarche qui s'inscrit dans la volonté des parlementaires de suivre de près la réforme de la télévision publique.**

Dans l'esprit des « clauses de rendez-vous » inscrites par les parlementaires dans la loi du 5 mars 2009, ce groupe de travail a notamment pour missions : de tirer un premier bilan de la réforme ; d'émettre un avis sur l'opportunité de supprimer totalement la publicité au regard de l'équilibre économique de l'audiovisuel public et du contexte budgétaire de l'Etat ; d'étudier les moyens pour France Télévisions de développer et d'optimiser l'ensemble de ses activités commerciales.

**Ce groupe de travail est co-présidé par Michèle Tabarot**, en qualité de Présidente de la Commission des affaires culturelles, et **Jean-François Copé**, ancien Président de la Commission pour la nouvelle télévision publique.

**Michèle Tabarot exercera également les fonctions de Rapporteur général du groupe de travail.**

Ce dernier est ouvert à tous les parlementaires de la Commission qui le souhaitent, et donc à l'ensemble des groupes politiques. Il pourra également associer des parlementaires d'autres commissions.

#### **2) Une réflexion de fond exhaustive et efficace.**

**Le groupe de travail sera organisé autour de plusieurs ateliers, animé chacun par un tandem de députés :**

- **L'atelier « publicité et qualité du service public » (rapporteur : Michel Herbillon)** s'attachera à établir le bilan de la suppression de la publicité en soirée et à analyser les enjeux éditoriaux de sa suppression en journée, ainsi que la perception de la publicité par les téléspectateurs.

- **L'atelier « équilibre financier du groupe France Télévisions et de ses filiales commerciales » (rapporteur : Christian Kert)** sera chargé d'évaluer les enjeux financiers de la suppression de la publicité et les différentes hypothèses de compensation de la perte de recettes publicitaires au regard de la situation des finances publiques, des perspectives des taxes sur les opérateurs de télécommunication, des recettes publicitaires des chaînes privées et des évolutions du marché publicitaire.
- **L'atelier « développement des activités commerciales de France Télévisions » (rapporteur : Franck Riester)** aura pour mission d'étudier la répartition des différentes recettes du groupe, l'avenir et la place de la régie publicitaire dans le pôle des activités commerciales, ainsi que l'organisation des autres activités commerciales.

### **3) Une méthode ouverte et participative.**

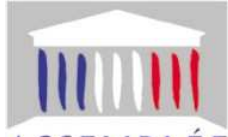
**Le groupe de travail aura à cœur d'associer à ses réflexions les personnalités et professionnels concernés ou intéressés par ces sujets.**

Pour cela, **il proposera à France Télévisions de désigner des représentants qui pourront être invités** aux réunions plénières et d'ateliers, afin d'apporter autant que de besoin un éclairage utile aux parlementaires sur les activités commerciales du groupe.

Par ailleurs, **des auditions seront conduites au sein des ateliers.** Le cas échéant, des auditions communes à plusieurs ateliers pourront également être organisées. Chaque atelier déterminera son propre calendrier de travail et d'auditions.

Enfin, la Commission pourra demander la **réalisation d'études approfondies, et notamment d'une enquête d'opinion**, pour tenir compte des perceptions et des attentes des Français.

Un point régulier d'échanges et d'information en réunion plénière du groupe de travail, permettra de faire la synthèse de ces travaux et d'avancer progressivement vers la rédaction d'un **rapport final qui sera présenté en septembre.**



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Commission des affaires culturelles et de l'éducation